

## Extrait de la revue de presse de la MILDT

Vendredi 12 mars 2004

### La liberté selon le magazine Biba

#### Air du temps

« **Je veux être libre** » a décidé **Biba** qui affirme « bien sûr qu'on est en démocratie, mais à force de m'interdire de bouffer, de fumer, d'être stressée & j'ai des envies de liberté. Notamment de & » & « fumer ma petite nuit grave » et le magazine de rêver « oui une cigarette de temps à autre, comme ça pour le plaisir et sans penser à mourir le moins du monde (&) juste un petit bonheur furtif ». Considérant que ce « bonheur part aujourd'hui en fumée vu le Mac cigarettisme ambiant et la chasse ouverte aux fumeurs », Delphine Apiou assure « au resto en griller une petite c'est risquer d'affronter des regards en biais comme si on venait de monter (nue) sur la table. Au boulot il n'y a plus que les toilettes qui nous acceptent et à la maison c'est la même sérénade « *maman sur ton paquet ya marqué que tu vas mourir* ». La journaliste qui juge « l'atmosphère moins polluée par la cigarette que par le terrorisme antitabac » s'insurge « par moment la déferlante « tolérance zéro » donnerait envie à une abstinente de longue date (&) de remettre la main au paquet (&) rien que pour nuire gravement à son entourage ».

Commentaires de notre association :

#### **AIDE AUX VICTIMES DU TABAGISME**

[www.asso-victimes-tabac.com](http://www.asso-victimes-tabac.com)

Dans le mensuel BIBA, N°290, on peut lire, « à la rigueur », un article signé Delphine APIOU, intitulé JE VEUX ETRE LIBRE DE : .....

En chapeau de l'article :

*Bien sûr qu'on est en démocratie. Mais à force de m'interdire de fumer, de bouffer, d'être stressée...j'ai soudain envie de liberté.  
Notamment de ..... fumer ma petite « nuit gravement ».*

Le tout assorti de la photo d'une jeune femme cigarette aux lèvres et trois cigarettes à la main.

(La peur du manque ?)

Avec cette légende :

*La « tolérance zéro » me donne envie de ...nuire gravement à mon entourage.*

Notre association comprend très bien le caractère provocateur de cet article et nous ne sommes pas étonnés qu'il paraisse dans le mensuel BIBA, nous y reviendrons.

Mais d'abord notre réaction :

*La « tolérance zéro » est plutôt la tolérance « zéro non-fumeurs », il suffit de tenter de manger dans certain restaurant ou de tenter d'aller en discothèque pour s'en convaincre.*

*Me donne envie de ...nuire gravement à mon entourage !!!*

Quand on sait que le tabagisme passif tue plus de 3 000 personnes en France par an, on peut s'étonner, ou même s'indigner des envies de nuire de Delphine APIOU.

*JE VEUX ETRE LIBRE DE ....*

Bien sur, Delphine APIOU est complètement libre de fumer, mais dans le respect démocratique et citoyen de la législation, avec son café et son « Libé », au téléphone, mais bien sur sans nuire à son entourage comme elle semble pourtant en revendiquer la liberté.

Il n'y aucun « MacCigaretisme » là dedans, ni chasse ouverte aux fumeurs.

Et nous en voyons des fumeurs à l'association avec un diagnostique de cancer du poumon et qui les regrettent amèrement « les petites nuit graves » pour le plaisir, avec ou sans café, avec ou sans Libé et ils cherchent désespérément la solution miracle qui leur permettrait de survivre encore un jour, encore une heure, obstinément.

Après la disparition de TICKY HOLGADO, les propos, ou les écrits, de Delphine APIOU paraissent bien dérisoires et inutilement provocateurs et elle devrait savoir que la cigarette « plaisir » n'existe pas, la seule bonne cigarette, c'est celle qu'on ne fume pas !!

Les hôpitaux sont pleins de fumeurs qui ont commencé par la pseudo « cigarette plaisir ».

Nous venons d'en avoir des témoignages au Salon du Cœur qui vient de se tenir au CNIT (dont la revue BIBA ne parle pas, du moins dans ce numéro).

*Au resto, en griller une petite, c'est risquer d'affronter des regards en biais comme si on venait de monter nue sur la table....*

*A vrai dire l'atmosphère est moins polluée par la cigarette que par le terrorisme antitabac.*

Le « terrorisme » anti tabac n'existe que dans l'imagination de Delphine APIOU et dans les arguties des avocats qui plaident pour l'industrie du tabac ou la presse délinquante, complaisante à l'industrie du tabac.

En effet, une meilleure attention sur l'ours du mensuel BIBA nous apprend que ce mensuel est dirigé par M. Arnaud ROY de PUYFONTAINE, personnage bien connu pour des publications « tabagico-complaisante ».

Des informations publiques (INFOGREFFE) nous apprennent que :

M. ROY DE PUYFONTAINE ARNAUD, NE LE 26 04 1964 A PARIS est :

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS LE 24.11.1999  
EMAP FRANCE EDITIONS IMMAT. LE 20.11.1995 RCS B320508799  
92150 SURESNES (GTC NANTERRE)

PRESIDENT DEPUIS LE 03.10.2003

EMAP PUBLICATIONS IMMAT. LE 29.03.2001 RCS B435170501  
92150 SURESNES (GTC NANTERRE)

PRESIDENT DEPUIS LE 13.06.2003  
A D J IMMAT. LE 10.11.1995 RCS B398290296  
92150 SURESNES (GTC NANTERRE)  
EDITION DE REVUES ET PERIODIQUES

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS LE 21.10.2003  
EXCELSIOR PUBLICATIONS IMMAT. LE 28.08.1957 RCS B572134773  
75015 PARIS (GTC PARIS)  
EDITION DE REVUES ET PERIODIQUES

PRESIDENT DEPUIS LE 02.03.1998  
COOPERATIVE DE DISTRIBUTION DE LA PRESSE HEBDOMADAIRES ET  
PERIODIQUES CDPH IMMAT. LE 06.10.1955 RCS B552119596  
75012 PARIS (GTC PARIS)  
ROUTAGE

PRESIDENT DEPUIS LE 30.03.2000  
EMAP DIGITAL (FRANCE) IMMAT. LE 30.03.2000 RCS B430148981  
92150 SURESNES (GTC NANTERRE)  
AUTRES ACTIVITES DE REALISATION DE LOGICIELS

PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DEPUIS LE 13.12.1999  
STUDIO MAGAZINE IMMAT. LE 13.12.1999 RCS B339820235  
92150 SURESNES (GTC NANTERRE)  
EDITION DE REVUES ET PERIODIQUES

RESPONSABLE EN FRANCE DEPUIS LE 14.08.2001  
EMAP CONSUMER MEDIA LIMITED  
IMMAT. LE 15.12.1999 RCS B398002071  
(GRANDE-BRETAGNE) (GTC NANTERRE)  
ADMINISTRATION D'ENTREPRISES

ADMINISTRATEUR DEPUIS LE 12.10.1998  
DIANA SA IMMAT. LE 15.02.1995 RCS B353021041  
92150 SURESNES (GTC NANTERRE)  
EDITION DE REVUES ET PERIODIQUES

EMAP INTERNATIONAL MAGAZINES SA  
ADMINISTRATEUR REPRESENTE PAR ROY DE PUYFONTAINE  
DEPUIS LE 28.08.2000  
THEMATIS IMMAT. LE 19.11.1999 RCS B425059805  
75116 PARIS (GTC PARIS)  
DIFFUSION DE PROGRAMMES DE TELEVISION

ADMINISTRATEUR DEPUIS LE 30.12.1999  
TARIF MEDIA IMMAT. LE 13.10.1995 RCS B612030403  
92150 SURESNES (GTC NANTERRE)

M. Arnaud ROY de PUYFONTAINE est donc très impliqué dans le monde l'édition et dirigeant, ou éditeur, des titres suivants :

Chasseur français,  
L'ami des jardins,  
Bateau magazine,  
FHM,  
Pleine vie,  
Télé star,  
Neptune yachting,  
Golf magazine,  
Nous deux,  
Veillées des chaumières,  
Top santé,  
Science et vie,  
Science et vie junior,  
Science et vie découverte,  
Les cahiers de science et vie,  
Biba,  
20 ans,  
Vital,  
Max,  
Max mode,  
Action automobile,  
Tilt,  
Auto plus,  
L'auto journal.

Pour l'anecdote, nous pourrions d'ailleurs conseiller à Delphine APIOU de se renseigner auprès de ses collègues journalistes scientifiques de Science et vie ou Science et vie junior sur la dangerosité des « nuits graves » avec ou sans café, avec ou sans Libé et sur l'inexistence de la cigarette plaisir.

Il n'en demeure pas moins que M. Arnaud ROY de PUYFONTAINE a déjà été condamné à une amende de 200 000 F (30 800€) , 100 000 F (15 400€) de dommages et intérêts et 5 000 F (800€) au titre de l'article 475-1 pour délit de publicité directe ou propagande en faveur du tabac ou de ses produits dans la revue L'AUTO-JOURNAL. Qui fait partie du groupe qu'il dirige.

D'autres procédures, pour les mêmes motifs, sont en cours à l'initiative de notre association : Aide aux Victimes du Tabagisme.

M. Arnaud ROY de PUYFONTAINE est donc un récidiviste.

On comprend que M. Arnaud ROY de PUYFONTAINE n'aime pas beaucoup les associations de santé, recevables à agir en justice pour obtenir l'application de la loi dite EVIN.

Mais bien sur, ce sont les magistrats qui condamnent au vu des dossiers constitués par les associations telles que la notre.

On peut craindre la complaisance de M. Arnaud ROY de PUYFONTAINE pour laisser paraître dans des revues telles que BIBA des articles pour revendiquer la prétendue liberté de nuire à son entourage ou qui flétrissent les actions de santé publique des associations caricaturées comme des terroristes ou de MacCigarette !!

Le 17 mars 2004.

Association d'Aide aux Victimes du Tabagisme.  
Secteur juridique et prévention.  
C.Peschang